



COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 11 novembre 2020

Le CHRU de Nancy en soutien des EHPAD du territoire

Face à la hausse de plus en plus importante des cas d'infection au coronavirus dans les EHPAD du département, Mathieu Klein, Président du conseil de surveillance et Bernard Dupont Directeur général du CHRU de Nancy, ont décidé d'amplifier l'action de l'établissement nancéien et de proposer une offre de services complète aux structures médico-sociales du territoire pour les accompagner dans leur gestion de l'épidémie.

Dès le début de la semaine l'établissement de recours nancéien a adressé, à toutes les structures du département accueillant des personnes âgées*, un message détaillant l'accompagnement proposé par les équipes du CHRU. L'objectif, encore plus qu'en première vague, est d'apporter l'expertise et le soutien des équipes du CHRU à des structures n'ayant pas toutes les compétences nécessaires en interne.

Quatre types d'accompagnement sont proposés et mobilisables sur simple demande des établissements :

1. **L'expertise gériatrique sous la responsabilité du Pr Athanase Benetos (Chef du pôle maladies du vieillissement, gérontologie, soins palliatifs)**

L'équipe Mobile de Liaison Gériatrique (EMLG) du CHRU est joignable en journée au 03.83.15.76.52, elle est complétée d'une astreinte médicale gériatrique téléphonique (du lundi au vendredi de 20h00 à 08h00 et du samedi 14h00 au lundi matin 08h00 - 03.83.85.10.28). Ce dispositif permet aux structures n'ayant de gériatre en permanence au sein de l'établissement d'avoir accès rapidement à un conseil médical pour faciliter la prise en charge des patients.

2. **L'équipe mobile territoriale d'hygiène du CHRU de Nancy**

Déjà déployée au printemps dernier, elle peut être contactée (7j/7) pour des conseils téléphoniques ou des accompagnements personnalisés sur site.

L'objectif des interventions sur site est de réaliser l'état des lieux de l'organisation et des pratiques en matière d'hygiène ainsi que des mesures prises dans le contexte de l'épidémie ; faire des préconisations en termes d'organisation et de formation ; le cas échéant proposer un accompagnement, une formation et un suivi de la mise en œuvre.

Contacts : Par téléphone 7J/7 de 09h00 à 21h00 au 06.24.88.01.53, Par mail à l'adresse suivante : eoh.covid19@chru-nancy.fr

3. **L'équipe mobile de dépistage**

Elle peut, sur simple demande des EHPAD, réaliser des dépistages ponctuels et/ou systématiques pour les résidents et/ou les soignants. Pour rappel, au plus fort de la première vague 8 équipes mobiles de dépistage étaient déployées dans les EHPAD.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr





COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 11 novembre 2020

Contact : par mail : allervers-equipemobile@chru-nancy.fr en précisant la ou les dates souhaitées d'intervention, le nombre de prélèvements : résidents et/ou personnels, le nom de votre établissement, le nom du contact sur site (mail et téléphone), l'adresse exacte si elle diffère de celle du siège.

4. **La plateforme recensant les professionnels** (renfort ou une aide ponctuelle) mise en place par l'ARS. Le département Ressources Humaines Affaires Sociales du CHRU de Nancy assure la centralisation des demandes de renfort des EHPAD et leur transmet selon les disponibilités des différentes candidatures potentielles.

Afin renforcer les liens entre le CHRU de Nancy et les établissements du territoire, une directrice adjointe au département des coopérations territoriales- GHT du CHRU est nommée référente du suivi de ces dispositifs, l'objectif est de permettre une meilleure centralisation et coordination et accentuer la capacité du CHRU à agir rapidement.

** le département 54 compte 74 EHPAD avec plus de 6200 résidents*

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr

